

# CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE L'YONNE

Mandature 2022 - 2026

## Délibération n°2025-06

### BUDGET EXECUTE 2024

L'an deux mille vingt-cinq, le seize mai deux mille vingt-cinq, à dix heures, à la pépinière d'entreprises de l'Auxerrois à Auxerre, la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne a tenu une assemblée générale en présentiel/visio-conférence, sous la présidence de Thierry CADEVILLE.

#### Membres titulaires ayant participé au vote

Antoine BALOUZET ; Clément BAILLY ; Didier BARJOT ; Pierre BELBENOIT ; Thierry CADEVILLE ; Georges CARLIERE ; Xavier CELLARD DU SORDET ; Pascal CHAROT ; Laurence DERBECQ ; Sylvain DUVAL ; Nicolas GARNERONE ; Karine GAUFFRENET ; Sophie GRVEVIC ; Kouider HAFID ; Alain LAPLAUD ; Elisabeth LEBEAU-COSTA ; Marc MANDRAY ; Ghislaine MOREAU ; François-Xavier NAULOT ; Florence PICHOL ; Stéphanie LOUAULT ; Sylvie RAMISSE ; Yann PICARD ; Stéphane TURPIN.

#### Membres n'ayant pas participé au vote :

Didier CHAPUIS ; Emmanuel DUBOIS ; Brigitte DUTOIT-DESFOSSEZ ; Alain GENET ; Frédérique LECOMTE ; Pascal LEROUX ; Nicolas PLANTIER ; Frédérique RADE ; Sylvie SIDOU.

| NOMBRE DE MEMBRES TITULAIRES ELUS CCI YONNE |                  |                         |
|---------------------------------------------|------------------|-------------------------|
| TOTAL                                       | EN EXERCICE      | AYANT PARTICIPE AU VOTE |
| 36                                          | 33               | 24                      |
| QUORUM                                      | MAJORITE ABSOLUE |                         |
| 17                                          | 13               |                         |

#### ASSEMBLEE GENERALE

16 mai 2025 – Pépinière d'entreprises de l'Auxerrois, en présentiel & en visio-conférence



## DELIBERATION

**VU** les articles R.712.15 et A.712.20 du code du commerce,

**CONSIDERANT :**

- L'avis favorable du Bureau de la CCI de l'Yonne, rendu le vendredi 18 avril 2025,
- L'avis favorable de la Commission des Finances, rendu le mardi 28 avril 2025,

Après avoir pris connaissance du projet de délibération portant sur l'adoption du Budget Exécuté 2024 et des documents annexes suivants :

- Bilan CCI
- Tableau détaillé CCI et services budgétaires
- Fonds de roulement CCI et services budgétaires
- L'avis du Président de la Commission des Finances
- Le rapport du Commissaire Aux Comptes

Le Président Thierry CADEVILLE soumet au vote de l'Assemblée Générale la délibération portant sur le Budget Exécuté 2024 de la CCI de l'Yonne.

\*\*\*

**L'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne, consultée par voie électronique, du 16 mai 2025 à échéance du 22 mai 2025 à 18H00,**

\*\*\*

**VOTE ET APPROUVE** le budget exécuté 2024 de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne tel qu'il vient d'être présenté sur la base des principaux indicateurs suivants :

|                                            |             |
|--------------------------------------------|-------------|
| • Taxe pour Frais de Chambre               | 1 724 595 € |
| • Total du compte de résultat              | 6 299 647 € |
| • Résultat comptable                       | - 259 854 € |
| • Capacité d'autofinancement               | 166 564 €   |
| • Résultat budgétaire                      | - 371 961 € |
| • Fonds de roulement net en fin d'exercice | 837 601 €   |

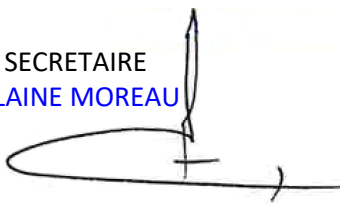
**DONNE QUITUS** au Trésorier de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne pour les comptes de l'année 2024,

**MANDATE LE PRESIDENT** pour transmettre ce budget au Préfet de la Région Bourgogne Franche-Comté pour approbation et aux autres autorités concernées.

### CETTE DELIBERATION EST ADOPTEE COMME SUIV :

|                   |                    |                        |
|-------------------|--------------------|------------------------|
| POUR<br><b>24</b> | CONTRE<br><b>0</b> | ABSTENTION<br><b>0</b> |
|-------------------|--------------------|------------------------|

LA SECRETAIRE  
GHISLAINE MOREAU



LE PRESIDENT  
THIERRY CADEVILLE

